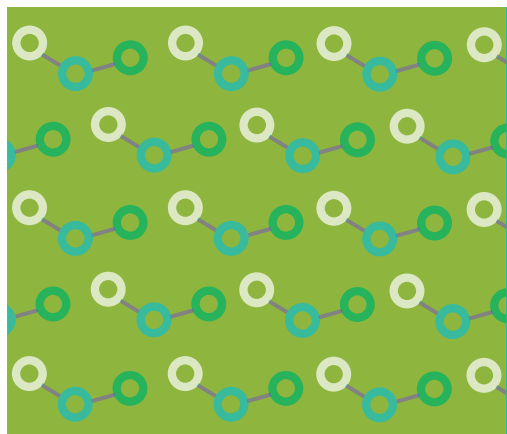


# agreste

LA STATISTIQUE, L'ÉVALUATION ET LA PROSPECTIVE AGRICOLE

## DOSSIERS

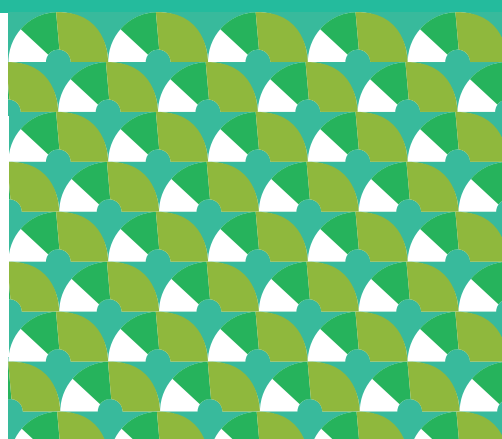
## GRAND EST



AVRIL 2020 N°1

### Le commerce extérieur de la région Grand Est

Produits de l'agriculture,  
de la pêche-aquaculture,  
de l'agroalimentaire,  
de la forêt et du bois





p. 4 **RÉSUMÉ**

p. 5 **INTRODUCTION**

p. 7 **① L'ensemble des produits de l'agriculture, de la pêche et aquaculture, de l'agroalimentaire, de la forêt et du bois**

**Un domaine prépondérant dans les échanges commerciaux du Grand Est**

**Des exportations tirées par les boissons et l'alimentaire**

**Grand Est et Nouvelle-Aquitaine en tête des exportations**

**L'Allemagne, premier partenaire commercial du Grand Est**

p. 11 **② Les produits agricoles bruts**

**Les céréales dominent les exportations**

**Léger rebond des ventes à l'export en 2018**

**L'Allemagne, premier acheteur de céréales et d'animaux vivants**

p. 14 **③ Les produits alimentaires**

**Une grande diversité de produits exportés**

**Des ventes à l'export en baisse régulière  
L'Union Européenne, principal destinataire**

p. 17 **④ Les boissons**

**Essentiellement des vins**

**Les ventes de vins progressent à l'export**

**Les Etats-Unis, premiers acheteurs de boissons en provenance du Grand Est**

p. 19 **⑤ Les produits de la forêt et du bois**

**L'industrie du papier et du carton responsable des deux tiers des exports**

**Une progression régulière des exportations**

**L'Allemagne et la Belgique, premiers clients du Grand Est**

p. 21 **⑥ Focus sur le Brexit**

p. 23 **MÉTHODOLOGIE**

## RÉSUMÉ

La région Grand Est a réalisé 10,9 milliards d'euros d'exportations de produits de l'agriculture, de la pêche et aquaculture, de l'agroalimentaire et de la forêt en 2018, ce qui lui permet de se placer en tête des régions françaises en matière d'exportation dans cette catégorie de produits.

Les importations s'élevant à 5,7 milliards d'euros cette même année, l'excédent commercial de 5,2 milliards d'euros dégagé grâce à ces ventes est une composante essentielle du commerce extérieur régional, puisqu'il équivaut à plus de 80 % de l'excédent global, toutes activités confondues. Il est également le deuxième solde commercial réalisé par les régions françaises sur ces produits, juste derrière celui de la Nouvelle-Aquitaine.

Huit pays, dont six appartenant à l'Union Européenne, sont les principaux clients du Grand Est en 2018, mais l'Allemagne est sans conteste le principal partenaire de la région puisqu'un quart de ses exportations de produits de l'agriculture, de la pêche-aquaculture, de l'agroalimentaire et de la forêt lui sont destinées, pour un montant de 2,7 milliards d'euros.

Les exportations de boissons représentent 37% de celles-ci, atteignant plus de 4 milliards d'euros en 2018, dont 3,2 milliards pour les vins de raisin. Grâce à ses vins, le secteur des boissons est de loin le premier contributeur à l'excédent commercial du Grand Est, avec une tendance à la hausse depuis 2013. La part du Champagne est notable puisque plus de 80 % des exportations de vins ont pour origine le département de la Marne.

Le Grand Est exporte une grande variété de produits alimentaires, parmi lesquels les produits laitiers occupent la première place. Tous produits confondus,

ces ventes ont représenté plus de 3,2 milliards d'euros en 2018. Mais ces exportations ont tendance à diminuer depuis plusieurs années.

Les exportations de produits agricoles bruts, soit 1,4 milliards d'euros en 2018, situent le Grand Est au cinquième rang des régions françaises. L'essentiel de ce montant est dû aux ventes de céréales, légumineuses et oléagineux (85 %) dont l'évolution est très liée à la qualité des campagnes céréalières.

Enfin, le Grand Est est la première région exportatrice de produits issus de la forêt et du bois en 2018, avec plus de 2,2 milliards d'euros, soit le quart des exportations françaises. Les produits de deuxième transformation, et notamment les productions de l'industrie du papier et du carton, représentent l'essentiel de ces ventes à l'export, qui tendent à augmenter sur la période 2013 à 2018.

---

Le Brexit signe la fin de la libre circulation des biens entre la Royaume-Uni et la France, même si les délais de la période de transition ne sont pas encore connus. L'introduction de barrières tarifaires pourrait générer des difficultés pour certains opérateurs. En effet 7,5 % des exportations de produits de l'agriculture, de la pêche-aquaculture, de l'agroalimentaire et de la forêt au départ du Grand Est sont à destination du Royaume-Uni en 2018, pour plus de 817 millions d'euros. Et ces échanges ont généré cette même année un excédent commercial de 579 millions d'euros pour la région. Les boissons, en particulier les vins, occupent une place notable dans ces exportations, atteignant 60 % du montant des ventes.

## INTRODUCTION

Le Grand Est est la région métropolitaine ayant la plus grande frontière terrestre avec les pays limitrophes et l'internationalisation de son économie est marquée. Première région exportatrice après l'Ile-de-France, elle réalise 13 % de la valeur des ventes françaises à l'export. Son taux de couverture, rapport entre les exportations et les importations, atteint 111 % en 2018, plaçant la région au troisième rang derrière l'Occitanie (126 %) et la Bourgogne-Franche-Comté (117 %), alors que l'ensemble de la France présente une balance commerciale déficitaire.

En région Grand Est, les contributions de la filière agricole, de la pêche-aquaculture, de l'industrie agroalimentaire et de la filière forêt-bois sont essentielles, puisque le solde commercial positif qu'elles génèrent équivaut à plus de 80 % de l'excédent régional global, toutes activités confondues.

Or, le commerce international est actuellement soumis à un certain nombre de turbulences, à commencer par le Brexit, mais également du fait d'un contexte de ralentissement des échanges et de fortes tensions commerciales, notamment entre les Etats-Unis et la Chine, mais aussi entre les Etats-Unis et l'Union Européenne, impliquant des remises en cause des mesures tarifaires et l'introduction de sanctions douanières. A cela peut s'ajouter la situation économique de l'Allemagne, locomotive commerciale de l'Europe, en proie à un ralentissement de son économie.

Dans ce contexte, l'analyse des échanges du Grand Est avec ses partenaires européens et internationaux permet de mieux appréhender et évaluer les enjeux et les conséquences possibles de ces aléas sur l'économie régionale et l'activité de ses territoires.



# 1

## L'ensemble des produits de l'agriculture, de la pêche et aquaculture, de l'agroalimentaire, de la forêt et du bois

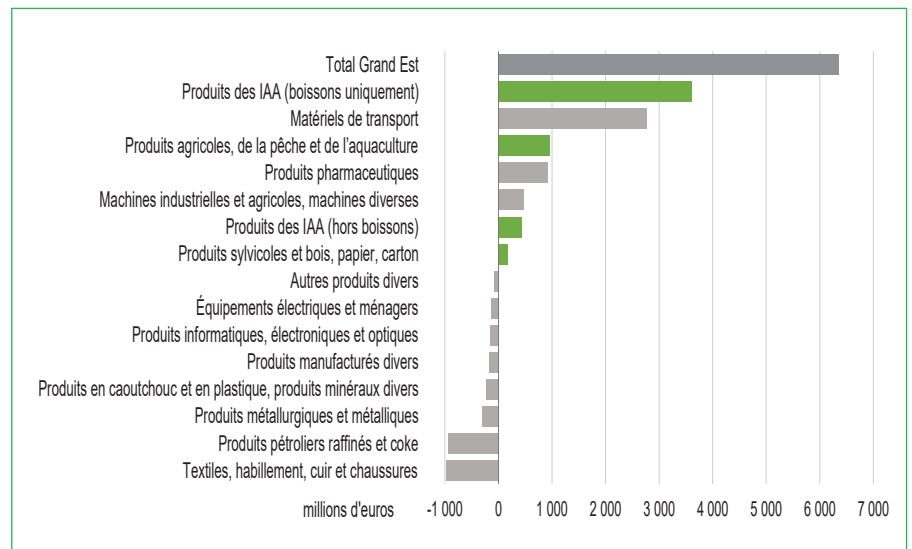
### Un domaine prépondérant dans les échanges commerciaux du Grand Est

En 2018, le Grand Est a dégagé un solde commercial positif de 6,4 milliards d'euros avec 64,7 milliards d'euros d'exportations et 58,3 milliards d'euros d'importations de biens et services. Ce solde est en forte progression par rapport à 2017 (+ 77 % en valeur), du fait d'une augmentation des exportations et d'un recul des importations dans certaines catégories de produits.

L'ensemble constitué des produits de l'agriculture, de la pêche et aquaculture, de l'agroalimentaire, et de la forêt représente 17 % des exportations et 10 % des importations régionales en 2018 et dégage un solde commercial largement positif. Avec 5,2 milliards d'euros en 2018, cet excédent situe le Grand Est en deuxième place des régions françaises, après la Nouvelle Aquitaine.

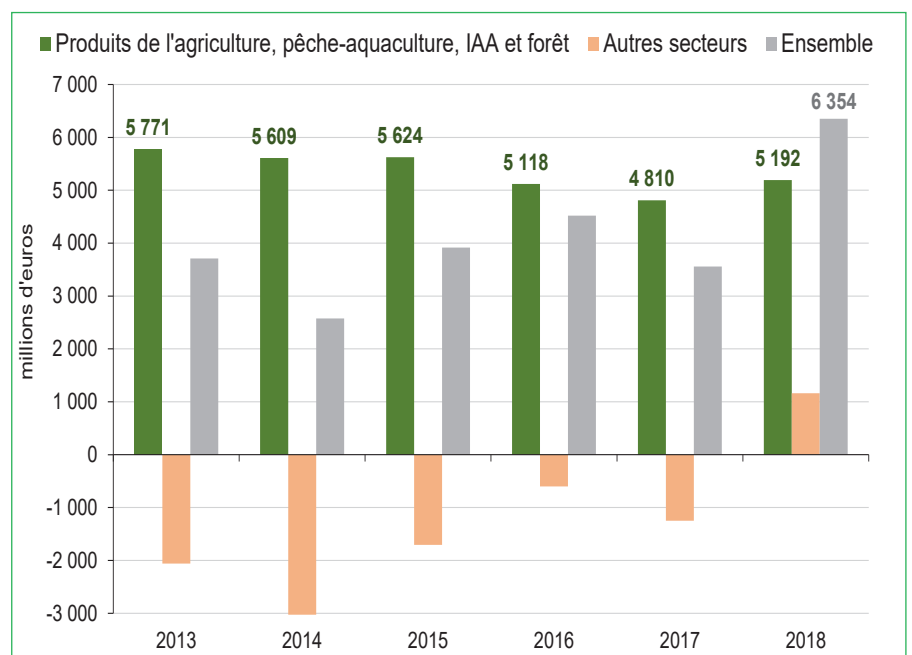
Depuis 2013, ce solde est en léger repli (- 2 % par an en moyenne), mais, parallèlement, le déficit commercial des autres secteurs s'est progressivement résorbé et a même généré en 2018 un excédent de 1,2 milliard d'euros, grâce à une progression des exportations (+ 3,6 %) et un fléchissement des importations (- 1,1 %), évolutions touchant notamment le secteur des matériels de transport.

### Soldes du commerce extérieur du Grand Est en 2018



Source : Douanes

### Evolution du solde de la balance commerciale du Grand Est



Source : Douanes

## Des exportations tirées par les boissons et l'alimentaire

En 2018, le Grand Est a enregistré pour 10,9 milliards d'euros d'exportations de produits de l'agriculture, de la pêche et aquaculture, de l'agroalimentaire et de la forêt. Sur cet ensemble, la région occupe en 2018 la première place, juste devant la Nouvelle Aquitaine (10,8 milliards d'euros).

Les boissons et les produits alimentaires forment à eux deux les deux tiers de cet ensemble, avec 7,2 milliards d'euros en 2018 (respectivement 4 et 3,2 milliards d'euros). Ce montant place le Grand Est en tête des régions dans cette catégorie de produits, devant la Nouvelle Aquitaine et les Hauts de France. Les produits forestiers et les produits agricoles bruts représentent respectivement 20 % et 13 % du montant total des

exportations (soit 2,2 et 1,4 milliards d'euros)

Globalement, les exportations fléchissent légèrement depuis 2013. Cette baisse est due notamment au recul des produits agricoles bruts (- 6,8 % par an en moyenne depuis 2013) et, dans une moindre mesure, à l'alimentaire (- 1,9 %). A l'inverse, sur la même période, les exportations de produits forestiers se renforcent (+ 2,2 % par an en moyenne), tout comme celles des boissons (+ 1,7 %).

En 2018, 5,7 milliards d'euros de produits de l'agriculture, de la pêche et aquaculture, de l'agroalimentaire et de la forêt ont été importés sur le territoire du Grand Est.

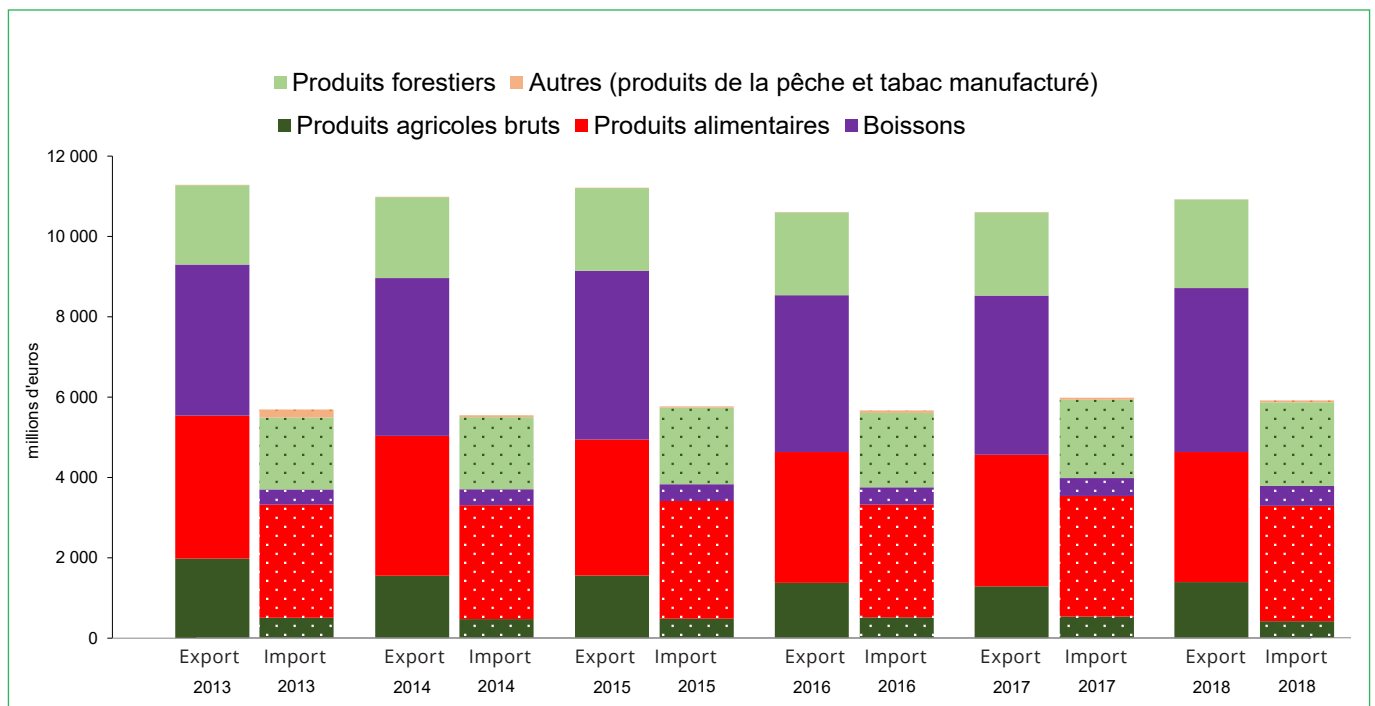
Globalement, ce montant augmente légèrement depuis 2013, à raison de 1 % par an en moyenne, notamment du fait de l'évolution des achats de boissons (+ 5,5 % par an en moyenne)

et de ceux de produits forestiers (+ 3,1 %). Les importations de produits alimentaires sont plutôt stables (+ 0,4 % par an en moyenne depuis 2013) et les achats de produits agricoles bruts diminuent régulièrement (- 3,8 %).

Toutes les familles de produit présentent un solde commercial positif mais le secteur des boissons est très largement le premier contributeur à l'excédent global (70% en 2018). De plus, ce secteur est le seul à présenter une progression de son solde commercial entre 2013 et 2018 (+ 1 % par an en moyenne).

Les autres familles de produits affichent toutes un excédent commercial en baisse sur la même période, même si l'année 2018 marque un redressement pour les produits agricoles bruts et les produits alimentaires.

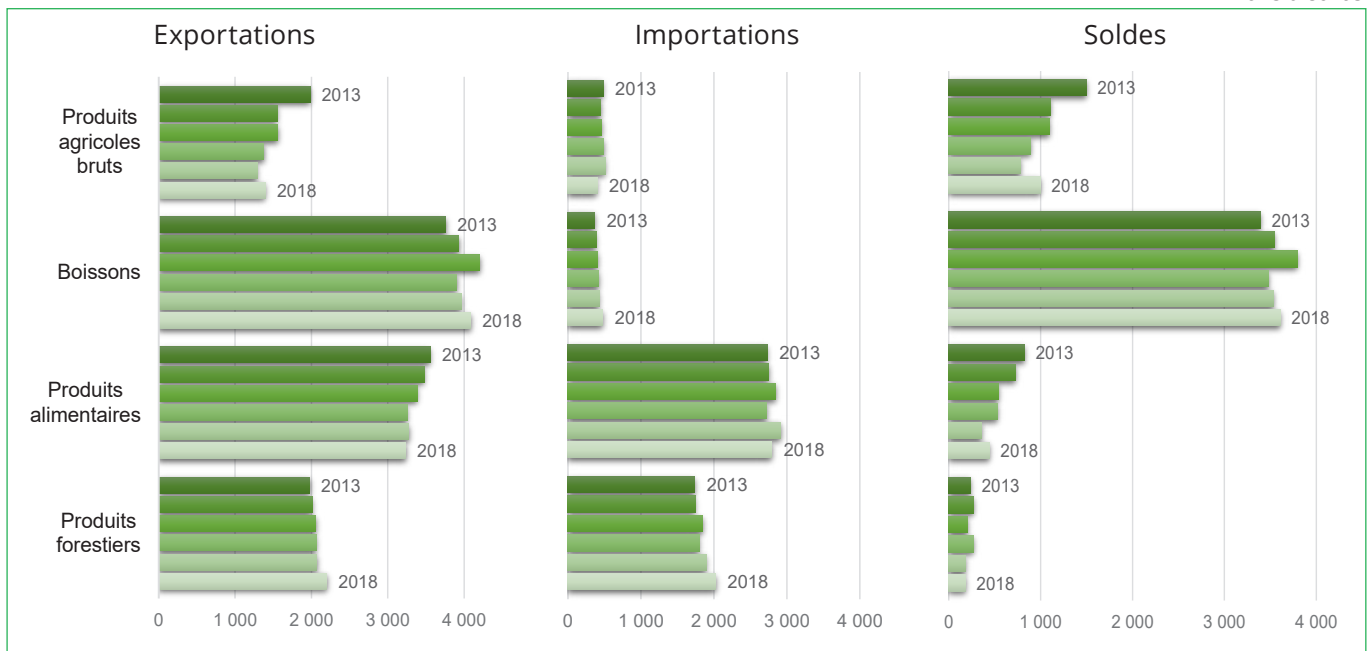
### Exportations et importations de produits de l'agriculture, de la pêche et aquaculture, de l'agroalimentaire et de la forêt au départ du Grand Est



Source : Douanes

## Echanges de produits de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt en Grand Est de 2013 à 2018

millions d'euros



Source : Douanes

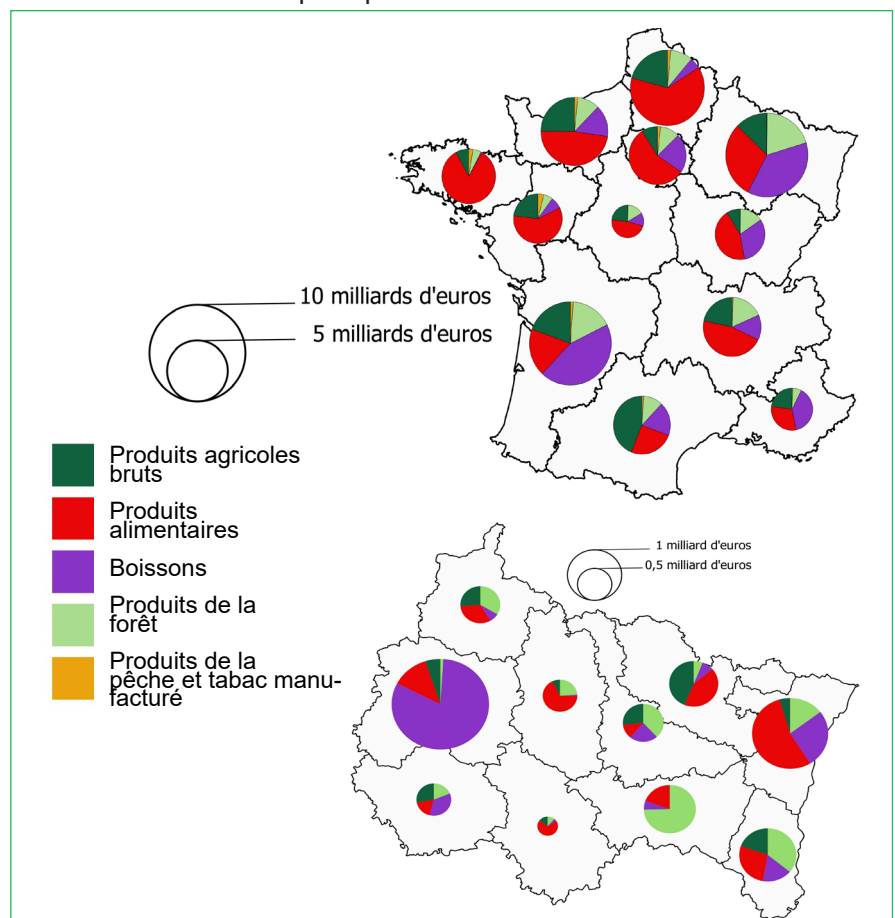
### Grand Est et Nouvelle-Aquitaine en tête des exportations

Le montant des exportations françaises de produits de l'agriculture, de la pêche et aquaculture, de l'agroalimentaire et de la forêt s'est élevé à 71 milliards d'euros en 2018. Plus de la moitié de ces ventes ont pour origine quatre régions : le Grand Est (15 %), la Nouvelle-Aquitaine (15 %), les Hauts-de-France (12 %) et la Normandie (10 %).

Il est à noter que la part des ventes de boissons est particulièrement importante dans les deux régions situées en tête du classement, avec 44 % en Nouvelle-Aquitaine et 37 % en Grand Est.

### Exportations des produits de l'agriculture, de la pêche et aquaculture, de l'agroalimentaire et de la forêt en 2018

Montant et composition des exportations selon les régions françaises et par département du Grand Est



Source : Douanes

## L'Allemagne, premier partenaire commercial du Grand Est

Huit pays sont destinataires des trois quarts des exportations du Grand Est de produits de l'agriculture, de la pêche et aquaculture, de l'agroalimentaire et de la forêt : l'Allemagne, la Belgique, les Pays-Bas, le Royaume-Uni, l'Italie, les Etats-Unis, l'Espagne et la Suisse.

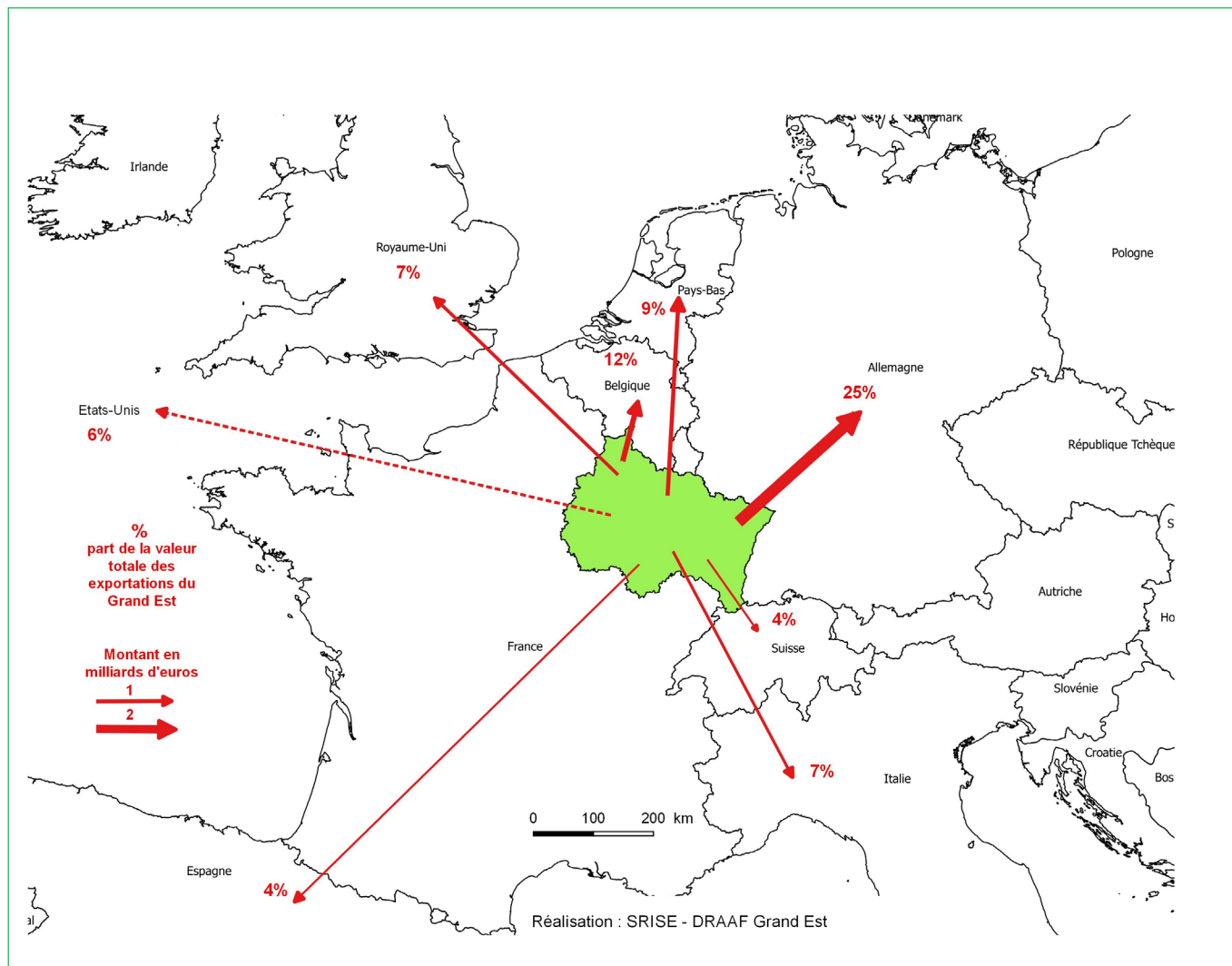
L'Allemagne est très nettement le pays avec lequel le Grand Est réalise l'essentiel de ses échanges : un quart des exportations de ces produits lui sont destinées (2,7 milliards d'euros). L'Allemagne est également la première destination tous secteurs confondus des exportations du Grand Est.

Depuis 2013, le classement des cinq premiers clients du Grand Est à l'export est identique. Cependant, sur cette période, le montant des expor-

tations du Grand Est vers ces destinations s'est réduit de 623 millions d'euros et leur part dans les exports du Grand Est a ainsi baissé, passant de 64-% à 60 %. A l'inverse, les exportations vers les Etats-Unis progressent nettement sur la période, avec une hausse de 203 millions d'euros.

### Principaux pays destinataires des exportations au départ du Grand Est en 2018

Produits de l'agriculture, de la pêche et aquaculture, de l'agroalimentaire et de la forêt



Source : Douanes

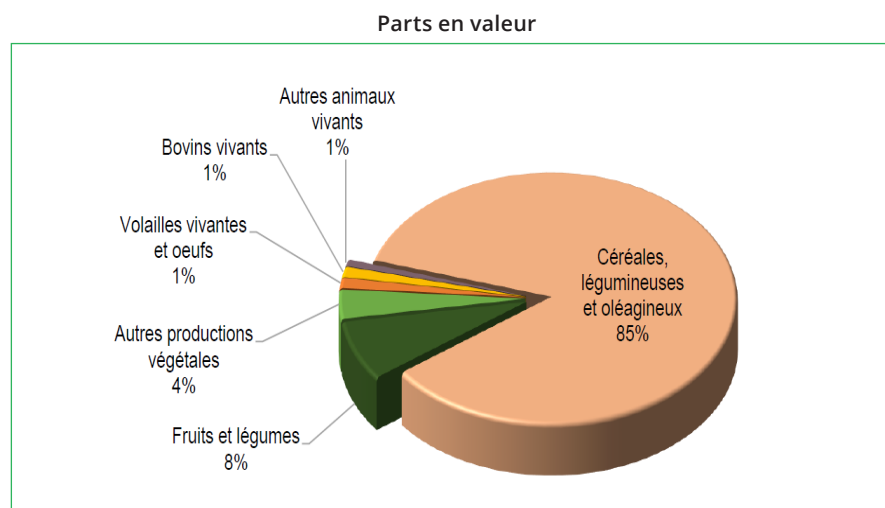
## 2 LES PRODUITS AGRICOLES BRUTS

### Les céréales dominent les exportations

Les exportations de produits agricoles bruts au départ de la région Grand Est se sont élevées à près de 1,4 milliards d'euros en 2018, soit 10 % des exportations françaises, plaçant le Grand Est à la cinquième place des régions de France.

Les exportations de céréales, légumineuses et oléagineux représentent 85 % de ce montant, soit 1,2 milliards d'euros, pour près de 6 millions de tonnes exportées sur l'année. Un tiers de ces flux partent du département de la Moselle, du fait de la localisation du port de Metz, premier port fluvial céréalier de France. (Source : Voies navigables de France).

### Exportations de produits agricoles bruts au départ du Grand Est en 2018



Source : Douanes

### Exportations de produits agricoles bruts au départ du Grand Est en 2018 par département

Montants en milliers d'euros

Département de départ	Céréales, légumineuses et oléagineux		Autres productions agricoles					Total 2018		Evolution	
	Montant	Part régionale	Fruits et légumes	Autres productions végétales	Bovins vivants	Volailles vivantes et oeufs	Autres animaux vivants	Montant	Part régionale	2018 /2017	2018 /2013 (1)
Ardennes	133 694	11 %	6 134	2 680	75	10 604	397	153 583	11 %	38 %	- 2 %
Aube	59 767	5 %	55 020	8 018	603	8	55	123 473	9 %	14 %	- 11 %
Marne	115 923	10 %	27 427	24 549	520	5 977	247	174 643	13 %	8 %	- 4 %
Haute-Marne	22 131	2 %	0,2	1 291	-	-	60	23 482	2 %	24 %	- 6 %
Meurthe-et-Moselle	160 487	14 %	2 051	193	607	811	191	164 340	12 %	11 %	- 7 %
Meuse	16 257	1 %	6 735	288	6 173	18	2 979	32 451	2 %	33 %	5 %
Moselle	380 035	32 %	2 121	1 493	3 325	839	1 806	389 618	28 %	19 %	- 7 %
Bas-Rhin	80 972	7 %	3 516	6 405	274	73	4 875	96 115	7 %	- 19 %	- 10 %
Haut-Rhin	217 479	18 %	2 815	7 135	6 072	337	1 483	235 321	17 %	- 10 %	- 7 %
Vosges	1 366	0,1 %	1 077	406	894	-	126	3 869	0,3 %	- 31 %	- 15 %
<b>Grand Est</b>	<b>1 188 110</b>	<b>100 %</b>	<b>106 897</b>	<b>52 459</b>	<b>18 544</b>	<b>18 667</b>	<b>12 218</b>	<b>1 396 894</b>	<b>100 %</b>	<b>8 %</b>	<b>- 7 %</b>
Part des exportations agricoles régionales	85,1 %		7,7 %	3,8 %	1,3 %	1,3 %	0,9 %	100 %			

Source : Douanes

(1) évolution annuelle moyenne

## Léger rebond des ventes à l'export en 2018

L'évolution des exportations de produits agricoles bruts est très dépendante des productions végétales et notamment des campagnes céréalières. Depuis 2013, les exportations de céréales,

légumineuses et oléagineux tendent à fléchir, en raison de la baisse des cours et de mauvaises récoltes (2015 et surtout 2016). Ces éléments étant plus favorables en 2018, un rebond est constaté, avec une progression de 9%, en volume comme en valeur. Les exportations d'autres produits agricoles bruts se composent pour plus de la moitié de fruits et légumes. Elles sont plutôt stables sur la

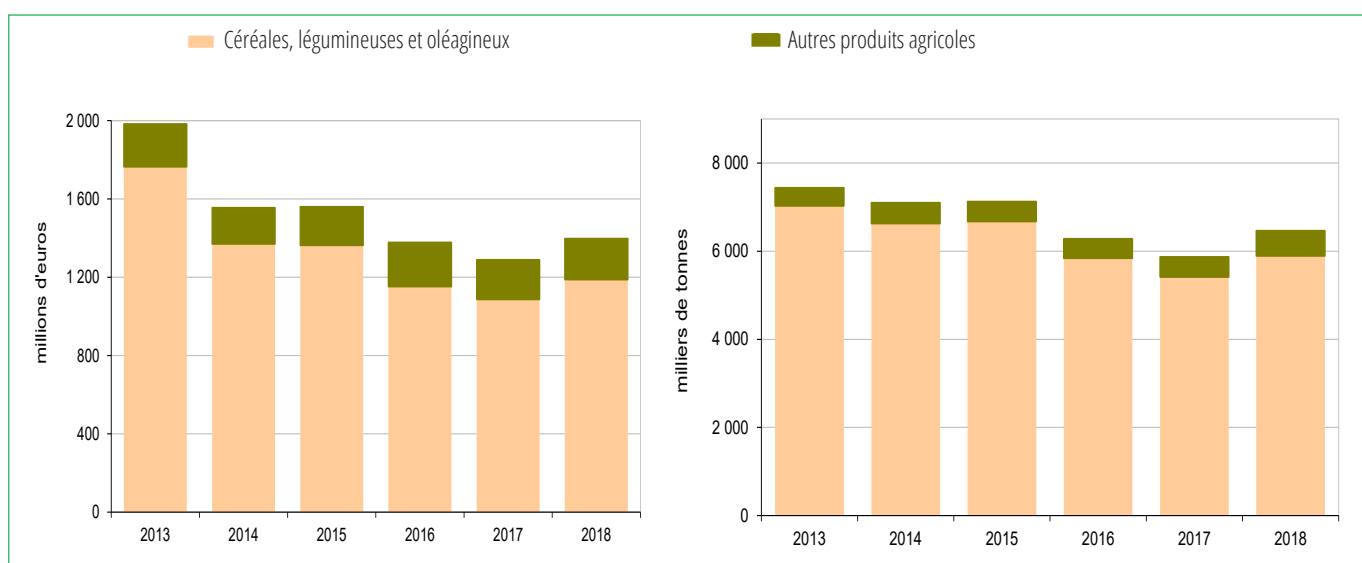
période 2013 - 2018 au niveau des productions végétales. En revanche, certaines exportations d'animaux vivants déclinent, en particulier pour les bovins et surtout les porcins (en volume comme en valeur). Dans le même temps, les ventes se maintiennent et même progressent pour les volailles.

## Évolution des exportations de produits agricoles bruts au départ du Grand Est

### Ensemble des produits agricoles bruts

En valeur

En volume

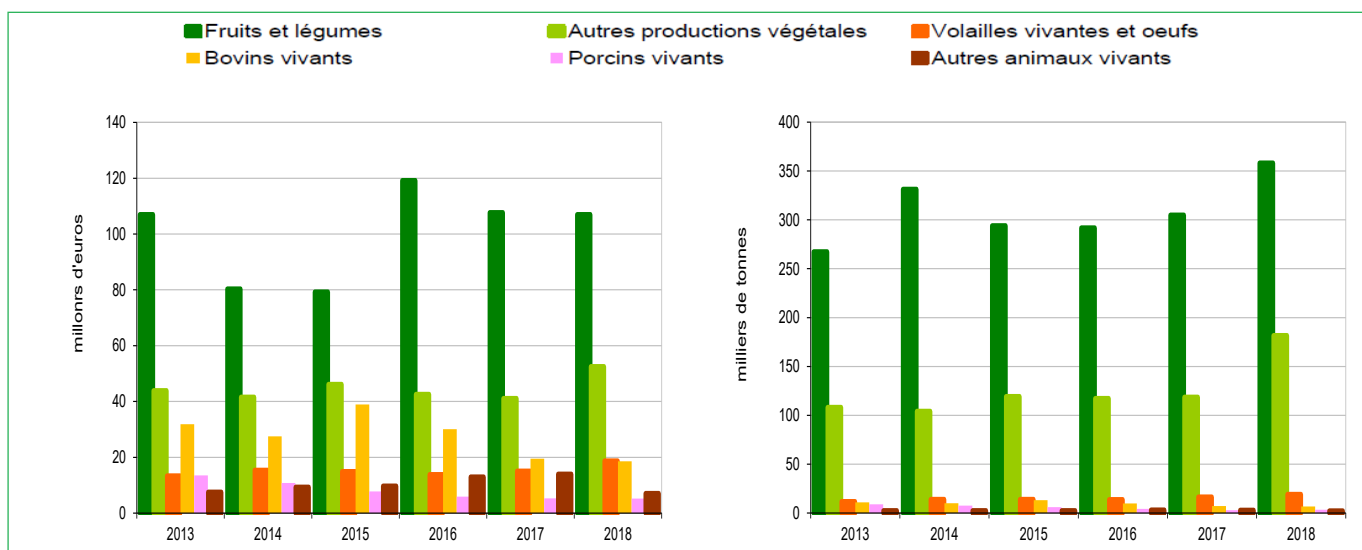


Source : Douanes

### Détail des autres produits agricoles bruts (hors céréales, légumineuses et oléagineux)

En valeur

En volume



Source : Douanes

## L'Allemagne, premier acheteur de céréales et d'animaux vivants

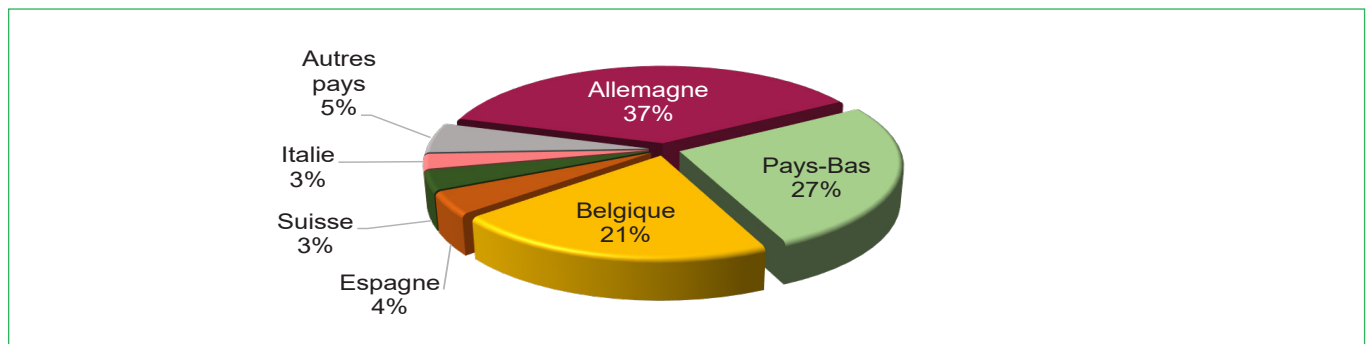
Six pays, dont cinq appartenant à l'UE, sont destinataires de 95 % de la valeur des exportations des produits agricoles bruts du Grand Est en

2018. L'Allemagne, les Pays-Bas et la Belgique sont les plus importants clients de la région, notamment pour les céréales. L'Allemagne importe également une part notable des animaux vivants vendus : 35 % des ventes de bovins et 60 % des ventes de porcins en provenance du Grand Est lui sont destinées. L'Italie achète également 35 % des bovins

exportés. Les ventes de volailles sont principalement à destination de la Belgique. L'Espagne achète essentiellement des légumes (43 % des exportations régionales de cette production, qui représentent 93 % de ses importations en provenance du Grand Est).

### Pays de destination des exportations de produits agricoles bruts au départ du Grand Est en 2018

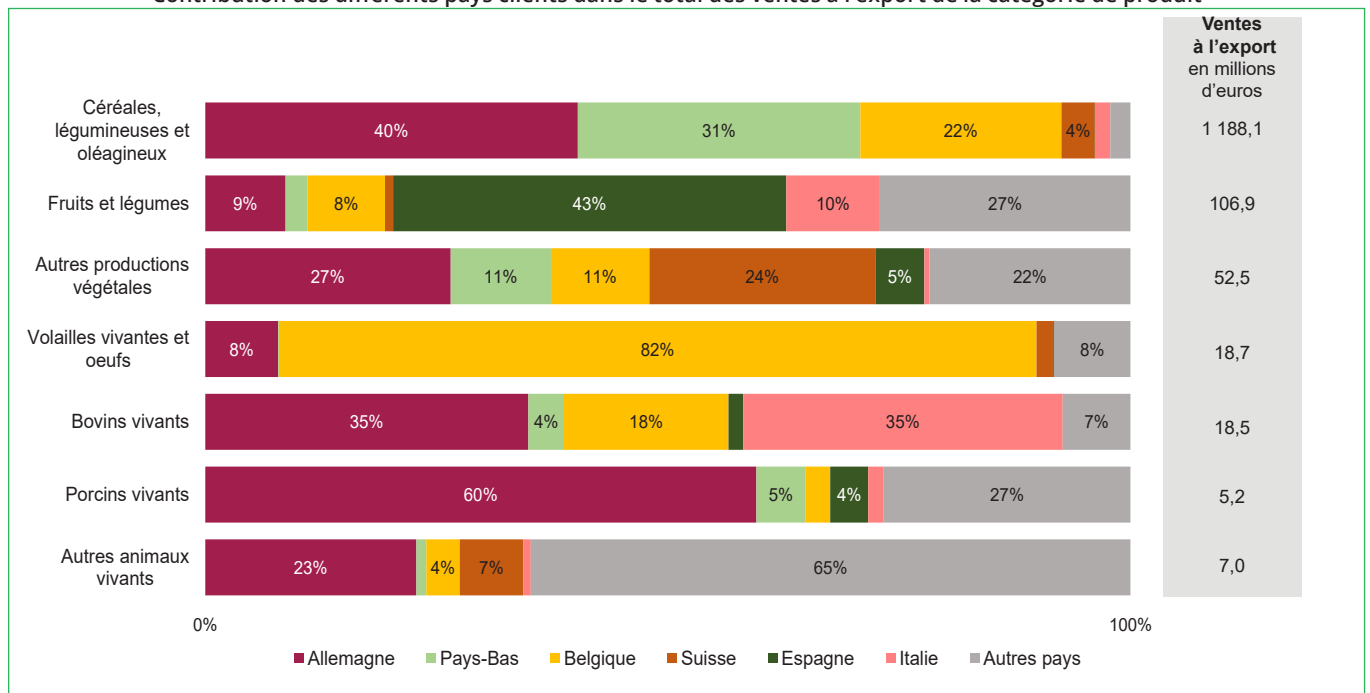
Parts en valeur



Source : Douanes

### Exportations de produits agricoles bruts au départ du Grand Est en 2018

Contribution des différents pays clients dans le total des ventes à l'export de la catégorie de produit



Source : Douanes

# 3 LES PRODUITS ALIMENTAIRES

## Une grande diversité de produits exportés

Les exportations de produits alimentaires (hors boissons) au départ de la région Grand Est se sont élevées à plus de 3,2 milliards d'euros en 2018, soit 10 % des exportations françaises, plaçant le Grand Est à la quatrième place après les Hauts-de-France, la Bretagne et la Normandie. Près de la moitié de ces ventes proviennent des départements du Bas-Rhin et de la Marne.

Les activités regroupées dans la catégorie des « Autres produits alimentaires » dominent l'ensemble avec 30 % du montant exporté, notamment grâce aux produits à base de cacao, chocolat et confiseries et au sucre. 85% des exportations de cette catégorie ont pour origine les départements alsaciens et la Marne.

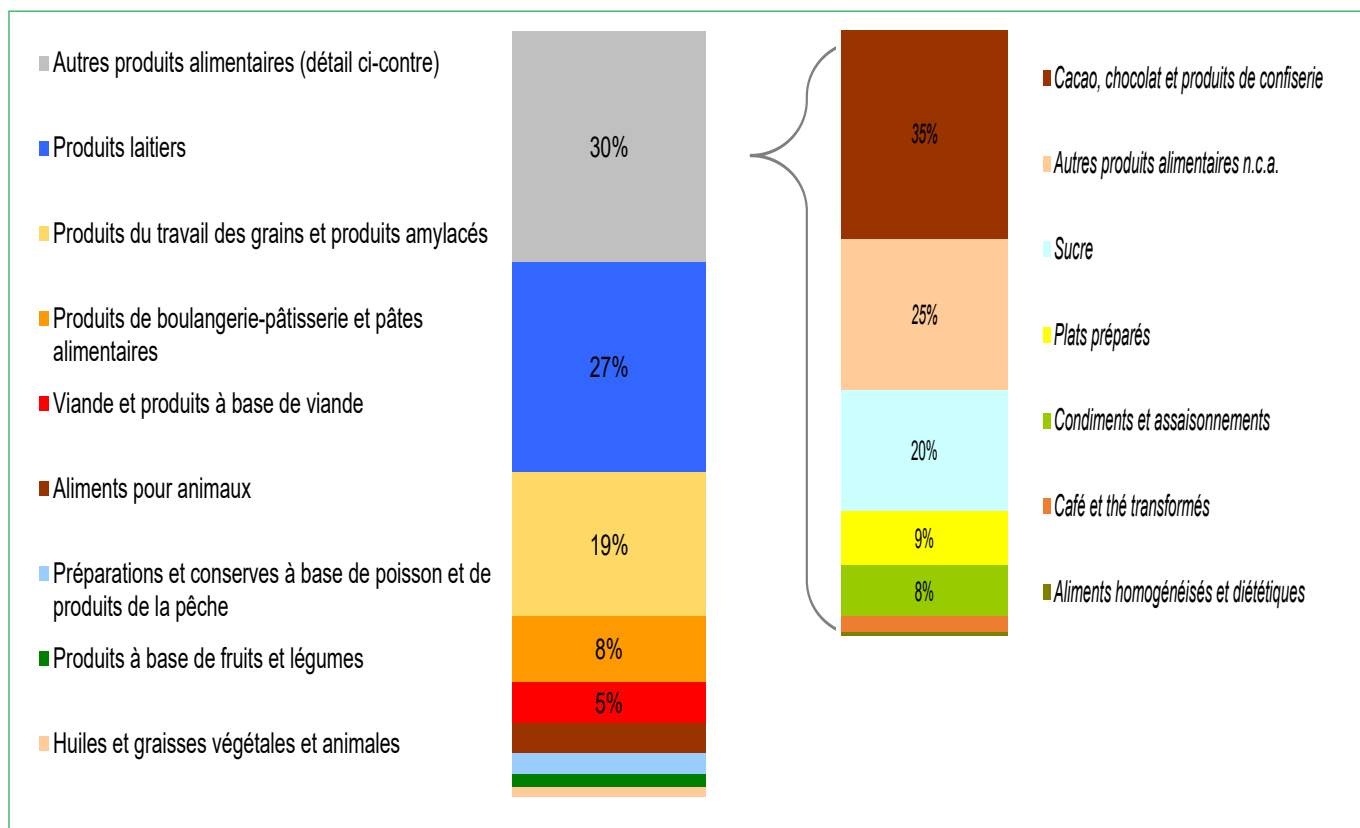
Les produits laitiers suivent ensuite, avec 27 % des exportations. Ces produits sont les principaux flux

d'exportation alimentaire des départements de la Meuse, des Ardennes, de la Haute-Marne et des Vosges.

Les produits du travail du grain et les produits amylacés représentent 19 % des exportations alimentaires régionales. Ils partent essentiellement du Bas-Rhin et de la Marne.

## Exportations de produits alimentaires au départ du Grand Est en 2018

Parts en valeur



Source : Douanes

## Exportations de produits alimentaires au départ du Grand Est en 2018 par département

Montants en milliers d'euros

Département de départ	Autres produits alimentaires (chocolat, confiserie, sucre, plats préparés...)	Produits laitiers	Produits du travail des grains et produits amylacés	Produits de boulangerie-pâtisserie et pâtes alimentaires	Viande et produits à base de viande	Aliments pour animaux	Prép. et conserves à base de poisson et de produits de la pêche	Produits à base de fruits et légumes	Huiles et graisses végétales et animales	Montant total 2018	Part régionale	Evolution	
												2018 /2017	2018 /2013 (1)
Ardennes	21 073	150 392	56	3 153	1 239	11 900	531	130	26	188 499	6 %	- 2 %	2 %
Aube	56 640	14 036	2 043	299	1 498	141	271	4 319	1 251	80 498	2 %	- 6 %	- 2 %
Marne	188 503	1 721	154 434	41 944	16 119	23 818	10	5 479	459	432 487	13 %	5 %	0 %
Haute-Marne	9 828	92 807	1 469	686	1 009	568	7	1 331	17	107 721	3 %	- 8 %	- 3 %
Meurthe-et-Moselle	19 379	6 373	8 818	7 281	17 113	998	1 285	5 958	8 581	75 785	2 %	- 2 %	- 6 %
Meuse	531	250 401	179	4 279	6 321	23 648	7	534	9 409	295 309	9 %	- 7 %	- 4 %
Moselle	30 923	91 382	80 933	116 597	45 872	6 815	611	1 912	778	375 822	12 %	1 %	- 4 %
Bas-Rhin	439 824	131 807	333 138	67 941	48 962	28 173	87 862	17 031	1 401	1 156 139	36 %	4 %	- 1 %
Haut-Rhin	199 755	14 843	11 339	28 551	14 140	28 285	492	11 512	23 657	332 574	10 %	- 18 %	- 2 %
Vosges	7 583	130 472	19 423	2 731	23 640	25	99	5 340	40	189 354	6 %	5 %	- 1 %
<b>Grand Est</b>	<b>974 040</b>	<b>884 235</b>	<b>611 831</b>	<b>273 461</b>	<b>175 912</b>	<b>124 372</b>	<b>91 174</b>	<b>53 545</b>	<b>45 619</b>	<b>3 234 190</b>	<b>100 %</b>	<b>- 1 %</b>	<b>- 2 %</b>
Part des exportations IAA du Grand Est	30 %	27 %	19 %	8 %	5 %	4 %	3 %	2 %	1 %	100 %			

Source : Douanes

1) évolution annuelle moyenne

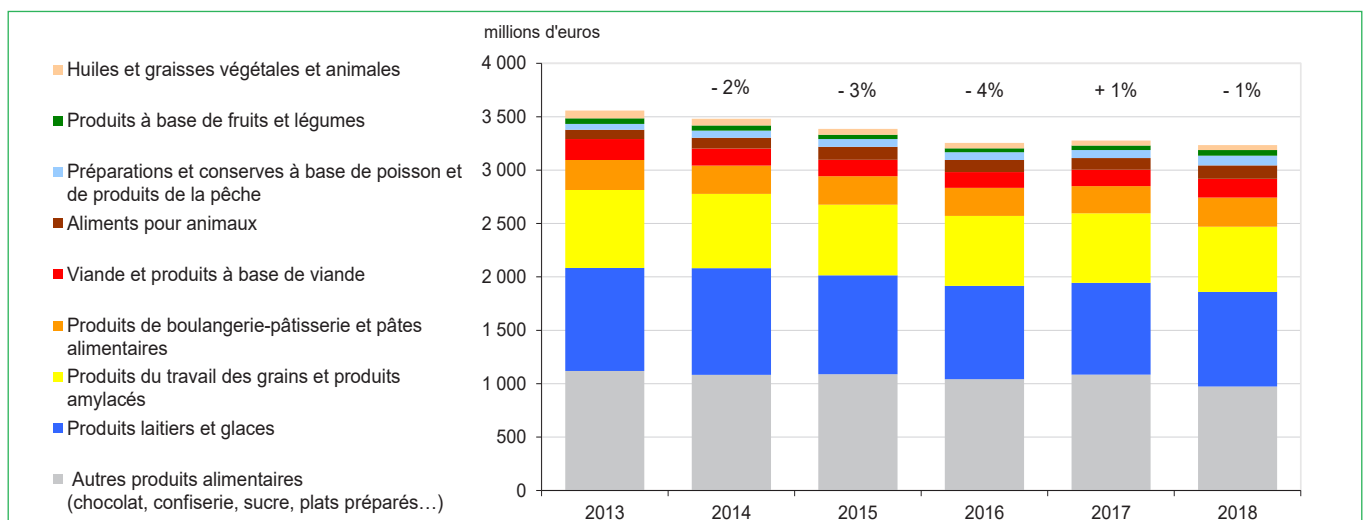
### Des ventes à l'export en baisse régulière

En Grand Est, les exportations de produits alimentaires se rétractent

en moyenne de 2 % par an depuis 2013, notamment pour ce qui est des principales catégories de produits. Seules les ventes de certaines productions relativement marginales enregistrent une progression

(Préparations et conserves à base de poisson et de produits de la pêche + 11 %, Aliments pour animaux + 7 %, Produits à base de fruits et légumes + 1 %).

### Évolution des exportations de produits alimentaires au départ du Grand Est



Source : Douanes

## L'Union Européenne, principal destinataire

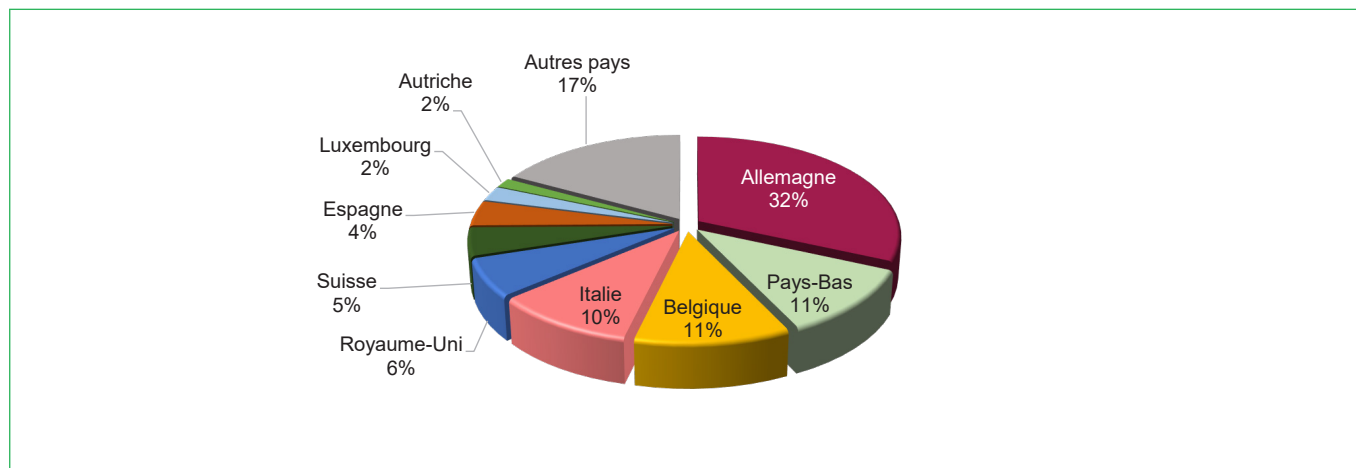
Avec la Suisse, les pays de l'UE achètent plus de 80 % des produits

alimentaires exportés par le Grand Est. L'Allemagne est le principal client de la région, avec près du tiers des ventes dans toutes les catégories de produits. Un autre tiers est

constitué des achats des Pays-Bas, de la Belgique et de l'Italie, mais leurs contributions respectives sont variables selon les produits.

### Pays de destination des exportations de produits alimentaires au départ du Grand Est en 2018

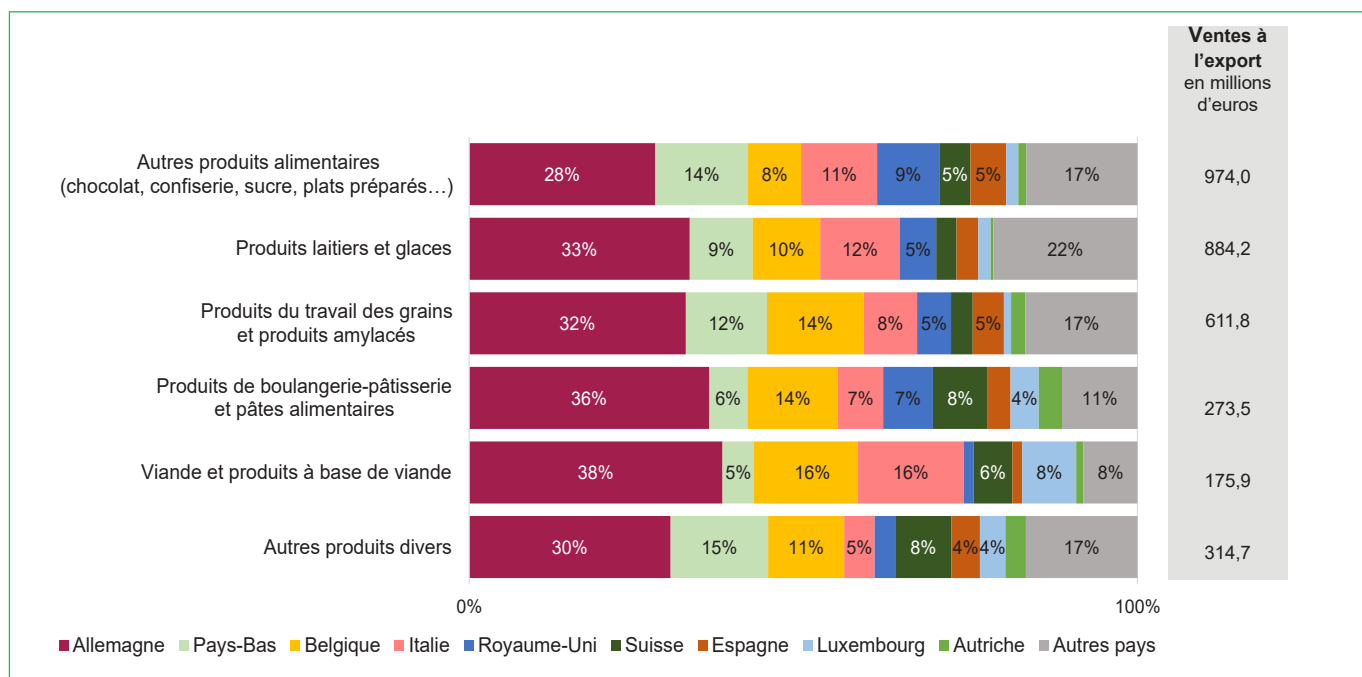
Part des exportations en valeur



Source : Douanes

### Exportations de produits alimentaires au départ du Grand Est en 2018

Contribution des différents pays clients dans le total des ventes à l'export de la catégorie de produit



Source : Douanes

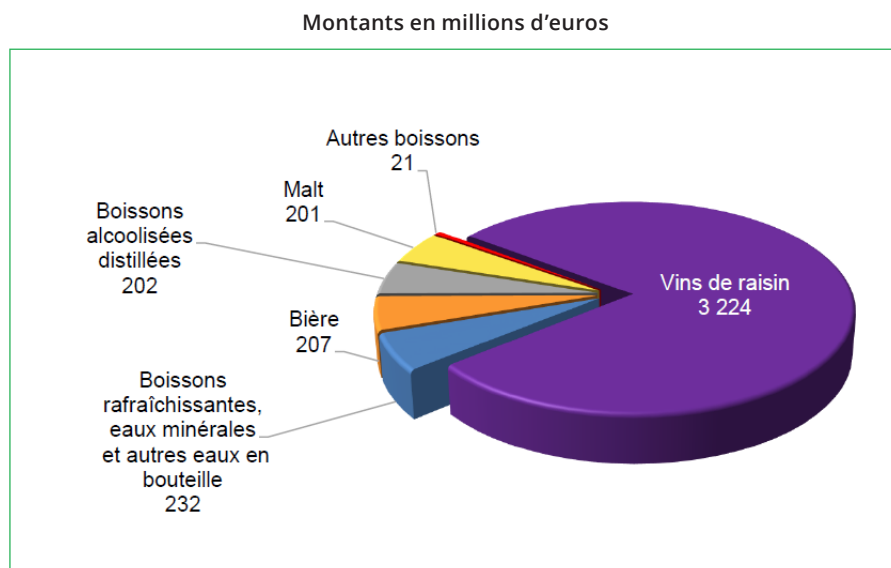
# 4 LES BOISSONS

## Essentiellement des vins

Plus de 4 milliards d'euros de boissons ont été exportées depuis le Grand Est en 2018, soit 25 % du montant des exportations françaises de boissons, plaçant la région au deuxième rang derrière la Nouvelle-Aquitaine.

Les vins dominent largement : ils représentent en 2018 près de 80 % des exportations de boissons de la région et le tiers des exportations françaises de vins. Ces ventes de vins au départ de la région ont essentiellement pour origine le département de la Marne (81 %) et les deux départements alsaciens (16 %).

## Exportations de boissons au départ du Grand Est en 2018



Source : Douanes

## Exportations de boissons au départ des départements du Grand Est en 2018

Montants en milliers d'euros

Département de départ	Montant total 2018	Part régionale	Evolution		Produits principaux exportés
			2018/2017	2013 - 2018 <sup>(1)</sup>	
Ardennes	46 760	1 %	16 %	8 %	Boissons rafraîchissantes, eaux minérales et autres eaux en bouteille
Aube	155 560	4 %	- 1 %	0,1 %	Vins de raisin, Malt
Marne	2 840 450	70 %	2 %	2 %	Vins de raisin, Boissons alcooliques distillées
Haute-Marne	7 250	0,2 %	- 5 %	3 %	Boissons rafraîchissantes, eaux minérales et autres eaux en bouteille
Meurthe-et-Moselle	138 420	3 %	- 3 %	- 0,1 %	Bière
Meuse	5 380	0,1 %	68 %	36 %	Vins de raisin
Moselle	68 930	2 %	36 %	1 %	Malt, Vins de raisin
Bas-Rhin	562 150	14 %	7 %	- 1 %	Vins de raisin, Bière
Haut-Rhin	201 660	5 %	4 %	3 %	Vins de raisin, Boissons rafraîchissantes, eaux minérales et autres eaux en bouteille
Vosges	59 890	1 %	- 7 %	- 1 %	Boissons rafraîchissantes, eaux minérales et autres eaux en bouteille
Grand Est	4 086 440	100 %	3 %	2 %	

Source : Douanes

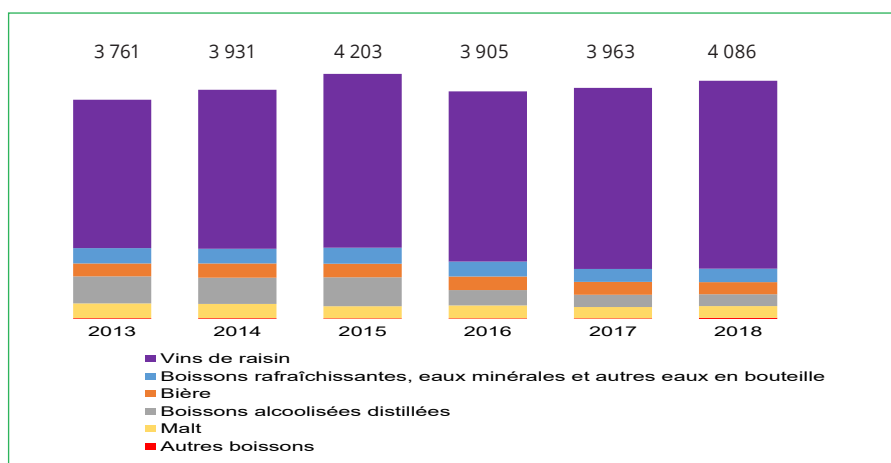
(1) évolution annuelle moyenne

## Les ventes de vins progressent à l'export

Les exportations de boissons au départ du Grand Est progressent régulièrement (+ 2 % par an en moyenne entre 2013 et 2018), mais cette hausse est essentiellement liée aux ventes de vins (+ 5 % sur la même période). Pour les autres produits, les ventes à l'export sont plutôt déclinantes, voire nettement en baisse pour ce qui est des boissons alcoolisées distillées qui reculent de 15 % par an en moyenne entre 2013 et 2018.

## Evolution des exportations de boissons au départ du Grand Est

En millions d'euros



Source : Douanes

## Les Etats-Unis, premiers acheteurs de boissons en provenance du Grand Est

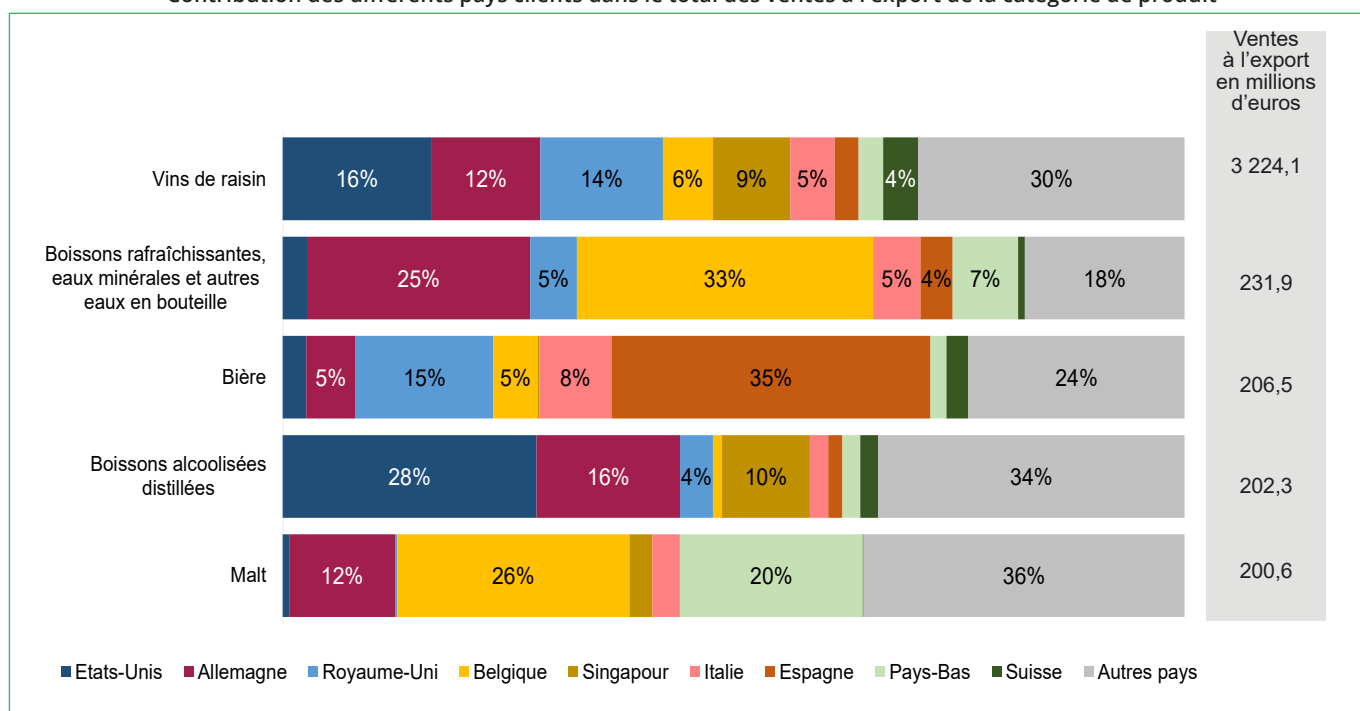
Plus de 180 pays sont destinataires des exportations de boissons en

provenance du Grand Est. Les quatre premiers clients, Etats-Unis, Allemagne, Royaume-Uni et Belgique, regroupent près de la moitié des ventes en 2018. Les Etats-Unis achètent essentiellement des vins de raisins (et plus spécialement du Champagne) ainsi que des boissons

alcoolisées distillées. L'Allemagne importe ces mêmes produits mais également des boissons rafraîchissantes et eaux en bouteille, ainsi que du malt, tout comme la Belgique. Le Royaume-Uni et l'Espagne sont les premiers destinataires des exportations de bière.

## Exportations de boissons au départ du Grand Est en 2018

Contribution des différents pays clients dans le total des ventes à l'export de la catégorie de produit



Source : Douanes

# 5 LES PRODUITS DE LA FORET ET DU BOIS

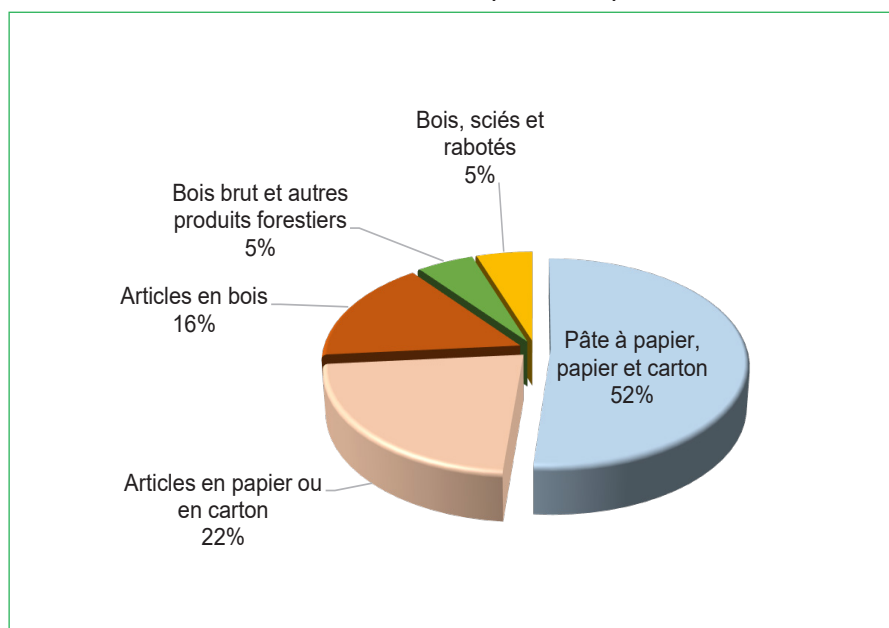
## L'industrie du papier et du carton responsable des deux tiers des exports

Plus de 2,2 milliards d'euros de produits issus de la forêt ont été exportés depuis le Grand Est en 2018, soit 24 % du montant des exportations françaises de cette catégorie, ce qui place la région en tête du classement des régions, devant la Nouvelle-Aquitaine.

Les produits de l'industrie du papier et du carton représentent les trois quarts de ces exportations régionales. Les ventes d'articles en bois atteignent 16%, et proviennent essentiellement des Ardennes et des Vosges. Les ventes à l'export de bois brut et de bois sciés et rabotés ne représentent que 10 % de l'ensemble. Le département des Vosges et les deux départements alsaciens sont à l'origine des deux tiers de l'ensemble des exportations de produits forestiers depuis le Grand Est.

## Exportations de produits forestiers au départ du Grand Est en 2018

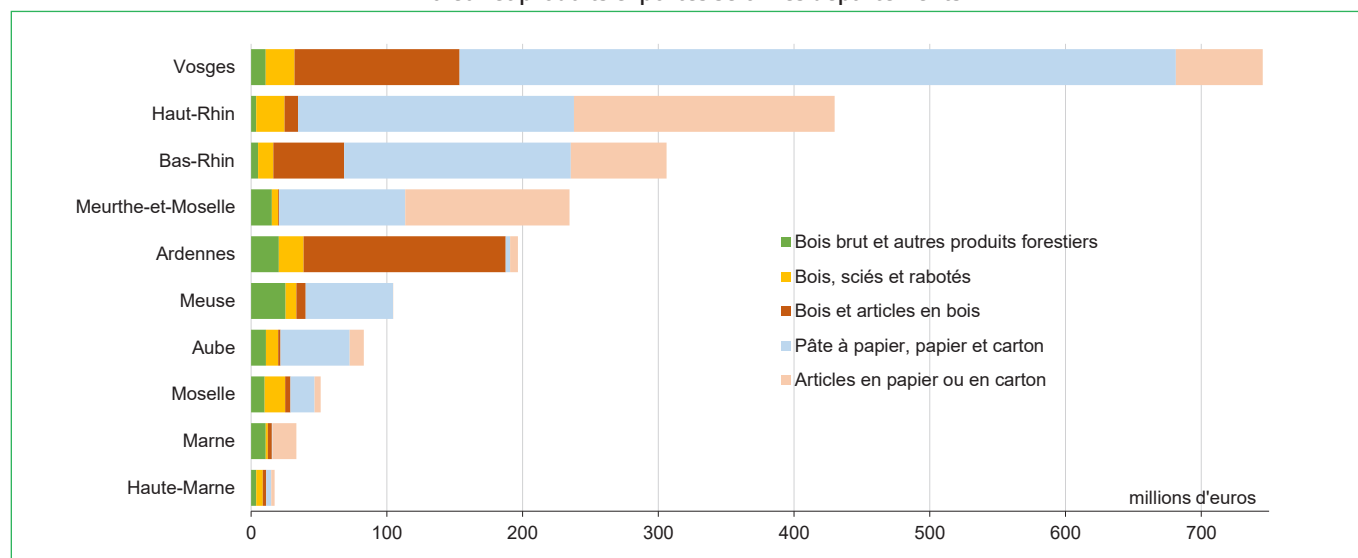
Parts en valeur selon les produits exportés



Source : Douanes

## Exportations de produits forestiers au départ du Grand Est en 2018

Valeur et produits exportés selon les départements

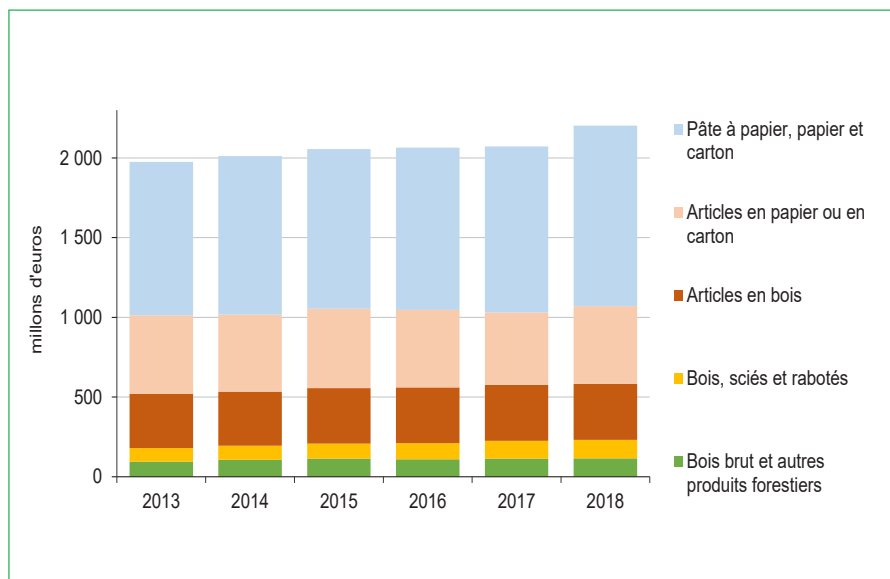


Source : Douanes

## Une progression régulière des exportations

Les exportations de produits forestiers au départ du Grand Est ne progressent que légèrement depuis 2013 (+ 1,2 % par an en moyenne entre 2013 et 2017), mais l'année 2018 marque un sursaut avec une augmentation de 6 %, essentiellement due aux ventes du secteur du papier et du carton (+ 8 %). L'ensemble constitué du bois brut et des bois sciés et rabotés, qui ne représente que 10 % des exportations, est en augmentation régulière sur toute la période 2013 - 2018 (+ 5 % en moyenne par an).

## Evolution des exportations de produits forestiers au départ du Grand Est



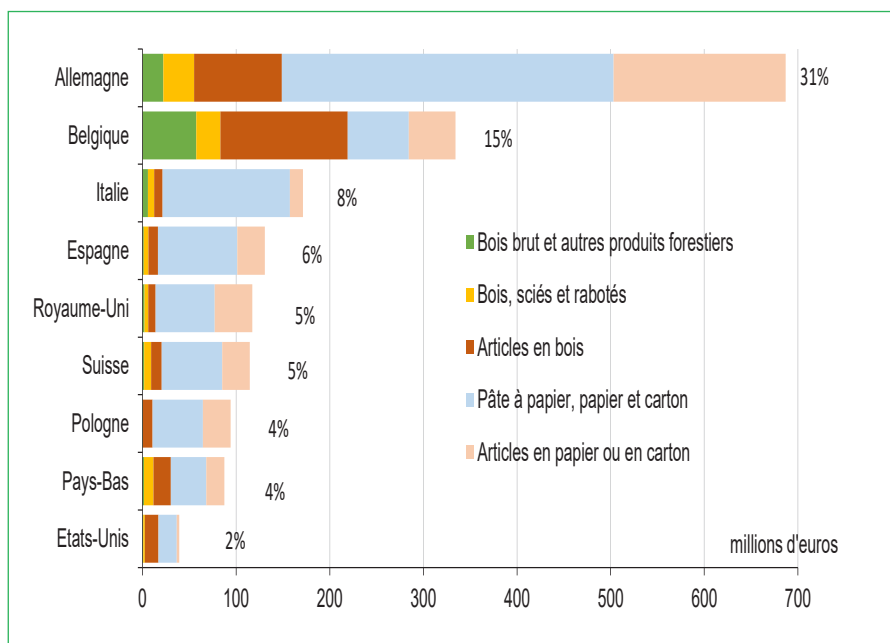
Source : Douanes

## L'Allemagne et la Belgique, premiers clients du Grand Est

46 % des exportations de produits issus de la forêt sont destinées à l'Allemagne et à la Belgique. Si l'Allemagne achète principalement des productions de l'industrie du papier-carton (52 % de ses achats en 2018), la Belgique s'approvisionne en produits divers et achète en particulier la moitié des exportations régionales de bois brut en 2018, notamment en provenance des Ardennes.

## Exportations de produits forestiers au départ du Grand Est en 2018

Produits exportés dans les principaux pays de destination



Source : Douanes

## 6 FOCUS BREXIT

À l'occasion du référendum du 23 juin 2016, la population britannique a voté en faveur d'une sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne à hauteur de 51,9 %. La demande de retrait, au titre de l'article 50 du traité sur l'Union européenne, a été enclenchée par le gouvernement britannique le 29 mars 2017. Avec la ratification de l'accord de retrait, le Royaume-Uni est sorti de l'Union européenne le 31 janvier 2020 à minuit. Le droit de l'UE cessera de s'appliquer au Royaume-Uni à l'issue de la période de transition prévue jusqu'au 31 décembre 2020, mais pouvant être étendue jusqu'à la fin de l'année 2021 ou 2022, par une décision prise avant le 1er juillet 2020.

Le retrait du Royaume-Uni de l'Union constitue un enjeu majeur pour les secteurs de l'agriculture, de l'agroalimentaire, de la pêche et de la forêt, notamment sur le plan commercial.

En 2018, les ventes au départ du Grand Est vers le Royaume-Uni ont représenté 5,3 milliards d'euros, soit 15 % des exportations françaises vers ce pays. Seule l'Île-de-France devance le Grand Est avec 19 % de ces ventes.

L'ensemble des produits de l'agriculture, de la pêche et aquaculture, de l'agroalimentaire, et de la forêt représente 817 millions d'euros en 2018, soit 15 % de l'ensemble des exportations du Grand Est vers le Royaume-Uni et 7,5 % des exportations régionales dans cette catégorie de produits. Ces échanges avec le Royaume-Uni génèrent pour la région un excédent commercial de 579 millions d'euros.

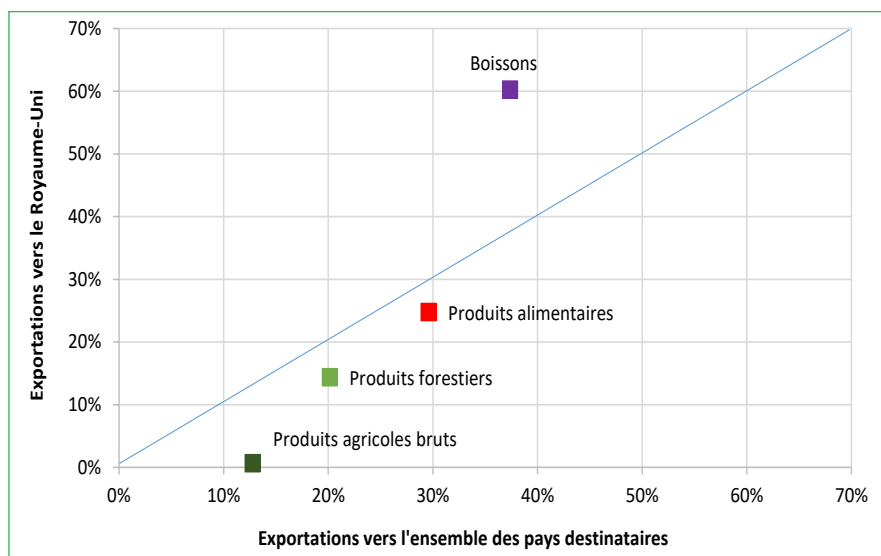
Les boissons, essentiellement des vins, occupent une place notable dans ces exportations, atteignant 60 % du montant des ventes, contre 37 % pour l'ensemble des partenaires. A l'inverse, les échanges de produits agricoles bruts sont négligeables avec 1 % seulement des montants exportés contre 13 % pour l'ensemble des destinations.

Les vins sont très largement les produits les plus exportés vers le

### Exportations au départ du Grand Est en 2018

Produits de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt

Parts en valeur selon les familles de produits et la destination



Source : Douanes

Note de lecture : les produits forestiers sont moins exportés vers le Royaume-Uni car ils ne représentent que 14 % des exportations vers ce pays alors qu'ils représentent 20 % des exportations totales vers l'ensemble des pays destinataires.

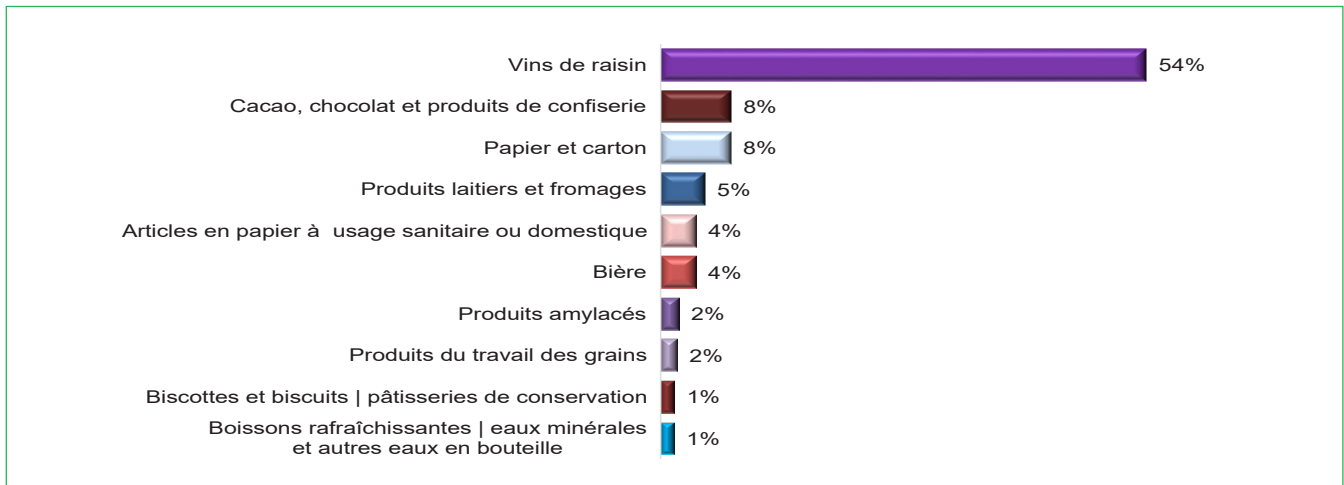
Royaume-Uni avec 438 millions d'euros en 2018. Le chocolat et des produits de confiserie suivent ensuite pour 63,3 millions d'euros, puis le papier et

carton pour 63,2 millions d'euros et les produits laitiers et les fromages dont les ventes représentent un peu moins de 40 millions d'euros.

## Les dix premiers produits exportés depuis le Grand Est à destination du Royaume-Uni

Produits de l'agriculture, de la pêche et aquaculture, de l'agroalimentaire et de la forêt

Parts du total 2018 en valeur

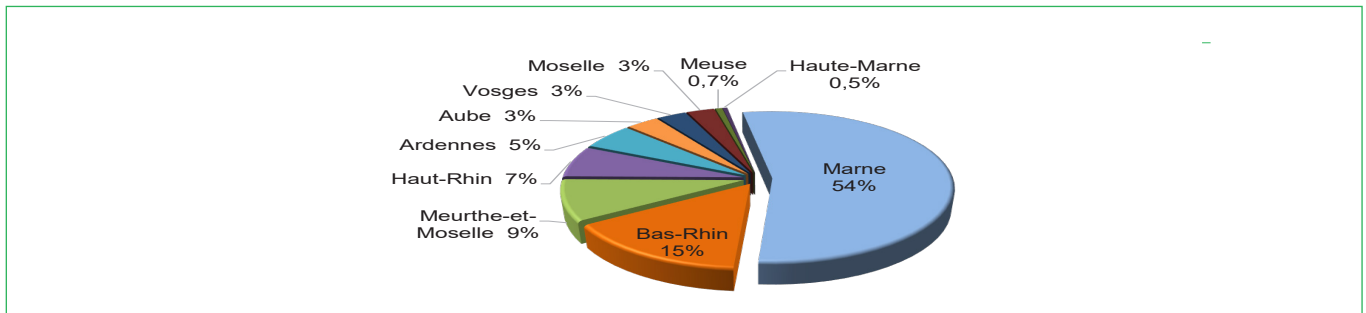


Source : Douanes

## Exportations au départ des départements du Grand Est à destination du Royaume-Uni

Produits de l'agriculture, de la pêche et aquaculture, de l'agroalimentaire et de la forêt

Parts en valeur selon les familles de produits et la destination



Source : Douanes

Tous les départements du Grand Est exportent des produits agricoles, agroalimentaires et forestiers vers le Royaume-Uni, avec en premier lieu la Marne (440 millions d'euros en 2018, soit 54 % des exportations du Grand Est), essentiellement du fait des ventes de vins, puis le Bas-Rhin (124 millions d'euros, soit 15 %) avec le chocolat et la confiserie, mais également les vins. Pour ces deux départements, la destination du Royaume-Uni représente respectivement 16 % et 6 % du montant des ventes de vins à l'export.

Suivent la Meurthe-et-Moselle (72 millions d'euros), département exportateur de bière et de produits à base de papier, le Haut-Rhin (54 millions d'euros) avec des ventes de papier-carton et de boissons rafraichissantes et eaux en bouteilles, et les Ardennes (44 millions d'euros) principalement pour ses exportations de produits laitiers.

Avec des volumes bien moins importants, de l'ordre de 20 à 25 millions d'euros, les départements de l'Aube, des Vosges et de la Moselle réalisent

chacun environ 3 % des exportations du Grand Est vers le Royaume-Uni. Et enfin viennent la Meuse et la Haute-Marne, départements moins concernés par les échanges britanniques, malgré quelques ventes de produits laitiers à destination de ce pays (respectivement 4 et 1,5 millions d'euros en 2018).

## METHODOLOGIE

### Source :

Les données utilisées proviennent des Douanes françaises, qui utilisent le procédé suivant pour la ventilation des échanges nationaux aux niveaux départementaux et régionaux :

- A l'importation, le département de destination réelle des marchandises importées est indiqué, et non le département du siège social de l'importateur.

- A l'exportation, le département d'exportation des marchandises est mentionné, il s'agit donc du lieu initial à partir duquel les marchandises sont exportées, et non le siège social de l'entreprise qui exporte.

Ainsi, il peut subsister une surévaluation ou une sous-évaluation des flux, dues à la présence d'entreprises réalisant uniquement des importations ou des exportations. Par ailleurs, par convention, les flux de gaz naturel et d'électricité sont attribués en totalité à la région Île-de-France et au département de Paris. Enfin, les échanges mesurés pour le commerce extérieur régional concernent uniquement les biens. Les services, qui peuvent recouvrir une part non-négligeable des échanges, ne sont pas pris en compte dans les données diffusées par les Douanes.

### Champ retenu pour l'étude :

Familles de produits	Correspondance nomenclatures Douanes		Produits
	A38	A129	
Produits agricoles bruts	AZ	A01Z	Produits de la culture et de l'élevage
Produits alimentaires	CA	C10A à C10K	Tous les aliments
Boissons	CA	C11Z	Boissons
Produits forestiers	AZ	A02Z	Produits sylvicoles
	CC	C16Z	Bois, articles en bois
	CC	C17A	Pâte à papier, papier et carton
	CC	C17B	Articles en papier ou en carton
Autres (produits de la pêche et tabac manufacturé)	AZ	A03Z	Produits de la pêche et de l'aquaculture
	CA	C12Z	Tabacs manufacturés

[www.agreste.agriculture.gouv.fr](http://www.agreste.agriculture.gouv.fr)  
[www.draaf.grand-est.agriculture.gouv.fr](http://www.draaf.grand-est.agriculture.gouv.fr)

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture  
et de la Forêt du Grand Est (DRAAF)  
Service Régional de l'Information Statistique et Économique (SRISE)  
3 rue du faubourg Saint-Antoine - CS 10526  
51009 Châlons-en-Champagne Cedex  
Tel : 03 26 66 20 33 - Fax : 03 26 21 02 57  
courriel : [statistique.srise.draaf-grand-est@agriculture.gouv.fr](mailto:statistique.srise.draaf-grand-est@agriculture.gouv.fr)

Directrice régionale : Anne BOSSY  
Directeur de la publication : Sylvain SKRABO  
Rédacteur en chef : Tristan ROSE  
Rédacteurs : Marie-Pascale VEBER, Michael LEVI-VALENSIN  
Composition : Draaf/Srise Grand Est, site de Metz, Christine PERINI  
Dépot légal : À parution  
N° ISSN : en cours  
©Agreste 2020

[agreste.agriculture.gouv.fr](https://agreste.agriculture.gouv.fr)

[AGRICULTURE.GOUV.FR](https://agriculture.gouv.fr)



[ALIMENTATION.GOUV.FR](https://alimentation.gouv.fr)